

# PROGRAMME DE FORMATION

## Formation autorisation de conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel

Référence : PEMPO01

### VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Rappel du décret 98-1084 du 2 décembre 1998  
La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire : Article R. 4323-55 du code du travail

### NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :  
La connaissance des responsabilités en tant que conducteur de PEMP.  
L'identification des règles et consignes de sécurité spécifiques à la fonction de conducteur.  
Les opérations de maintenance et de vérification.  
La mise en pratique d'une conduite préventive au sein de l'entreprise.



Dates et lieux : Nous contacter  
02.41.60.48.16  
[integralformation@orange.fr](mailto:integralformation@orange.fr)

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne amenée à utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnel.

**Prérequis :** Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite (en possession du permis poids lourds, si besoin).

### MODALITE DE LA FORMATION

- Entre 14 heures et 21 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **6 personnes maximum par formateur et en fonction du nombre de catégories à former**



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

### OBJECTIFS

- Les participants seront capables de conduire en toute sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel dans l'entreprise.
- D'identifier les règles et les consignes de sécurité spécifiques à l'utilisation plates formes élévatrices mobiles de personnel.
- Réaliser les opérations de maintenance et de vérification.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des plates formes élévatrices mobiles de personnel sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

### VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de cas pratiques pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthode de vérification et sur la conduite**.
- Evaluation des connaissances des participants avec un **quizz sur la prévention** en cours de formation.
- **Un examen théorique** via un **QCM et pratique avec un exercice de conduite**, sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité** : 5 ans

### DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



**Integral Formation**

[integralformation@orange.fr](mailto:integralformation@orange.fr)

# PROGRAMME DE FORMATION

## Formation autorisation de conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel

### DEROULE DE LA FORMATION

#### ✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

##### Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur. Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité. En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

#### ✦ PARTIE THEORIQUE

- Sensibilisation à la sécurité (coût et dommages engendrés par les accidents).
- Les obligations du constructeur, législation et recommandation.
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur.
- Classification des PEMP, types et catégories.
- Technologie des différents organes de la PEMP.
- Avantages et inconvénients des différents types de PEMP.
- Savoir choisir sa PEMP en fonction des travaux à effectuer.
- Les principaux risques (heurt, écrasement, chute, électrisation...)
- Vérifications journalières, entretien courant, les organes de sécurité.
- Utilisation des commandes de secours.
- Règles d'utilisation, déplacement, calage, manœuvres, balisage de la zone d'évolution.

#### ✦ PARTIE PRATIQUE

- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer.
- Vérifications journalières, essais, prise de poste.
- La montée et la descente depuis les PEMP.
- Evolution, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.
- Evolution avec la PEMP dans un sens perpendiculaire.
- Maîtrise et stabilisation sur sols de différentes natures, calage.
- Exercices divers d'élévation.
- Atteinte d'objectifs.
- Manœuvres de sauvetage.
- Respect des règles et panneaux de circulation.

#### ✦ UN CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES EST EFFECTUE ET UN EXAMEN THEORIQUE ET PRATIQUE SANCTIONNE LA DELIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CONDUITE.

Durée : 13 Heures 40 et 20 Heures 40

#### ✦ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel ». Ressources pédagogiques MémoForma.